

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 29/06/2009

Réception par le Prefet : 29/06/2009

Publication : 03/07/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2009-3-6-1

Séance du vendredi 26 juin 2009

### **APPEL A PROJETS RELATIF AU DEVELOPPEMENT DES COLLECTES SELECTIVES DES BIODECHETS : DESIGNATION DU SYNDICAT MIXTE POUR LE SECTEUR 4**

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie réunie le 11 mai 2009

APRES EN AVOIR DELIBERE

- déclare le Syndicat Mixte du Secteur 4 ainsi que tous les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale membres de ce syndicat sites pilotes pour la collecte sélective des biodéchets.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions